

Paris, le 7 mars 2008

Communiqué de presse

De meilleures perspectives de carrières pour les femmes à l'Ifremer

A la veille de la Journée de la Femme, la Direction Générale de l'Ifremer et les organisations syndicales ont signé un accord sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes. Il permettra notamment de mettre en œuvre des mesures concrètes destinées à faciliter l'articulation entre les vies professionnelle et personnelle des femmes. L'Ifremer souhaite en effet contribuer à l'évolution des comportements par son engagement dans une démarche novatrice en direction des femmes qui représentent 40 % de son effectif total.

L'accord vise à compléter les dispositions déjà mises en place au sein de l'Ifremer pour agir en faveur de l'égalité professionnelle et salariale entre les hommes et les femmes.

Un comité de suivi de l'accord est en place : il aura pour missions de suivre et d'analyser des indicateurs concernant les conditions d'accès à l'emploi, à la formation professionnelle, à la rémunération et aux promotions.

L'Ifremer doit mettre en œuvre les mesures concrètes nécessaires pour que les différences actuelles se résorbent rapidement et ne se perpétuent pas.

Si depuis 1990, le nombre de femmes cadres au sein de l'Institut a quasiment doublé, leur part au sein même de l'encadrement est passé dans le même temps de moins de 20 % à 30 %. L'Ifremer s'engage à favoriser la prise de responsabilité des femmes au sein de l'institut.

Afin de permettre aux femmes de mieux concilier vies professionnelle et personnelle, l'accord prévoit également la mise en place d'une aide à la parentalité dédiée à la garde d'enfant et au soutien scolaire avec une enveloppe financière de l'ordre de 100 000 euros par an.

L'Ifremer est membre du « réseau parité » mis en place par le Ministère chargé de la Recherche :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/parite/index.htm>

Contacts Presse :

Marion Le Foll : 01 46 48 22 42 / Johanna Martin : 01 46 48 22 42 / presse@ifremer.fr

Trois portraits de chercheuses à l'Ifremer

En France, le nombre de femmes dans la Recherche a presque doublé depuis 1992. En 2003, on comptait plus de 66 000 chercheuses ou ingénierues. L'Ifremer vous propose de faire la connaissance de trois d'entre elles qui consacrent leur métier à la mer.

Jozée Sarrazin, Département Etudes des Ecosystèmes Profonds



Après un Doctorat en Sciences de l'Environnement à l'Université du Québec à Montréal et un post-doctorat au Woods Hole Oceanographic Institution, Jozée Sarrazin a intégré le centre Ifremer de Brest en septembre 2002 en qualité de chercheuse en écologie benthique.

Elle était chef de mission de la première partie de la campagne Medeco* qui s'est déroulée en Méditerranée fin 2007. En plus de ses recherches, Jozée porte une attention particulière à la communication vers le public «La vulgarisation de mes travaux de recherche fait partie intégrante de mes objectifs de chercheuse». C'est d'ailleurs pour le rayonnement de ses travaux que l'Université du Québec à Montréal lui décernera, en mai 2008, le Prix Reconnaissance UQAM 2008.

*Pour en savoir plus sur la campagne : <http://www.ifremer.fr/medeco/>

Marie-Joelle Rochet, Département Ecologie et Modèles pour l'halieutique

Auteur ou co-auteur de plus de trente articles publiés dans des revues scientifiques, Marie-Joëlle Rochet travaille quotidiennement au développement et à l'utilisation d'indicateurs écologiques pour la gestion de la pêche.

Elle fait partie des cinq lauréats mondiaux 2008 du « Pew Fellowship in Marine Conservation ».

D'un montant de 150 000 dollars, la bourse Pew va lui permettre de développer durant trois ans un projet qui a pour objectif de comparer les impacts écologiques des deux principales pratiques de pêche : la pêche indifférenciée et la pêche sélective, qui minimise les prises accessoires (non désirées) et les rejets.



Chantal Compère, Département Essais et Recherches Technologiques



Après un Doctorat en chimie analytique et un Post doctorat au Canada, Chantal Compère a intégré le laboratoire Matériaux Marins avant de prendre la responsabilité du Service Interfaces et Capteurs (IC) qui a entre autres pour objectif de trouver des solutions contre les salissures sur les coques des bateaux.

Tout objet immergé en milieu marin est rapidement recouvert de matière organique et inorganique. Ensuite, se développent des bactéries, des micro-algues, qui vont constituer un biofilm sur la surface. C'est ce voile biologique que Chantal Compère et son équipe étudient en essayant de comprendre pourquoi et comment il adhère, sur tout type de matériau immergé en mer... de façon à y remédier, par un traitement de surface qui ne soit pas nocif pour l'environnement.

Une biopuce à ADN permettant de détecter des micro-algues toxiques a également été développée par le service IC en partenariat avec le GENOPOLE de Toulouse. Elle pourrait être utilisée de façon routinière dans le cadre de la surveillance.

Contacts Presse :

Marion Le Foll : 01 46 48 22 42 / Johanna Martin : 01 46 48 22 42 / presse@ifremer.fr